194 dentistes d'origine étrangère saisissent la HALDE pour discrimination

28/12/2007 à 17h54

Les 194 chirurgiens-dentistes d'origine étrangère, candidats à l'"autorisation d'exercice" n'en reviennent pas : cette année, aucun d'entre eux n'a été reçu à l'examen-concours qui permet aux professionnels titulaires d'un diplôme étranger (hors Union européenne) d'obtenir le même statut que les Français. Quinze postes étaient pourtant ouverts.

Plusieurs se sont constitués en association et ont interpellé la ministre de la santé, Roselyne Bachelot, début décembre, comme l'a révélé *Le Canard enchaîné* mercredi 26 décembre. Ils dénoncent le caractère délibéré de leur élimination : c'est sur l'épreuve de français, censée *"permettre d'apprécier* (leur) *capacité à communiquer avec leurs patients ou avec leur environnement professionnel"*, qu'ils ont été sanctionnés, leurs résultats oscillant de 0,5 sur 20 à 6 sur 20, note éliminatoire. suite